Liste pour les déchets encombrants

(à transmettre au bureau communal jusqu'au au dernier mercredi du mois concerné au plus tard à 15h00)

Nom : _____

Adresse : _____

	Quantité	Coût par pièce	Montant total ✳
Accessoires enfants (chaises de table, auto, relax, youpala, gros jouet)		CHF 7.50	
Armoire 2 portes		CHF 45.00	
Armoire 3 portes		CHF 60.00	
Armoire 4 portes		CHF 75.00	
Bahut, grande malle		CHF 7.50	
Banc, banc d'angle		CHF 15.00	
Barbecue à gaz		CHF 15.00	
Berceau		CHF 15.00	
Bibliothèque		CHF 30.00	
Bob, luge, skis, snowboard		CHF 7.50	
Bureau		CHF 30.00	
Canapé 1 place, fauteuil		CHF 18.50	
Canapé 2 places		CHF 37.50	
Canapé 3 places		CHF 52.50	
Canapé d'angle		CHF 60.00	
Canapé lit		CHF 75.00	
Chaise de bureau		CHF 9.00	
Chaises, tabourets		CHF 3.50	
Commode		CHF 30.00	
Corbeille à linge, panier à linge, cageots divers		CHF 3.50	
Etagères diverses,vitrine		CHF 37.50	
Lave-linge		CHF 45.00	
Lave-vaisselle, sèche-linge, cuisinière, congélateur,frigo		CHF 30.00	
Lit 1 place		CHF 22.50	
Lit 2 places dès 140 cm		CHF 30.00	
Lit Futon		CHF 37.50	
Matelas 1 place		CHF 11.00	
Matelas 2 place dès 140 cm		CHF 22.50	
Meuble à souliers		CHF 15.00	
Meuble tv		CHF 22.50	
Parasols, paravent, séchoir "stewi"		CHF 15.00	
Parois de salon ou salle à manger		CHF 60.00	
Penderie, garde robe (de Hall d'entrée)		CHF 15.00	
Pouf		CHF 7.50	
Sommier 1 place		CHF 11.00	
Sommier 2 places dès 140 cm		CHF 18.50	
Sous -lavabo, armoire de pharmacie		CHF 11.00	
Table à langer, planche à repasser		CHF 7.50	
Table de chevet, guéridon		CHF 15.00	
Table de cuisine 4 places, table de jardin		CHF 18.50	
Table de salle à manger 6 places et plus		CHF 45.00	
Table de salon, table d'appoint		CHF 18.50	
Tapis, descente de lit (pas de moquette)		CHF 7.50	
Petits objets divers pesés sur place ou estimés sur place par le transporteur	CHF 0.80/kg		

✳ ne pas remplir **Voir conditions au verso.**

TOTAL _____

Date et signature : _____

Conditions générales

Le ramassage des objets encombrants a lieu le dernier vendredi des mois de **janvier, mars, mai, juillet, septembre** et **novembre.**

Un stock de listes à compléter est à votre disposition dans le hall de la maison de commune à la Rue du Village 1.

Compléter le recto de ce formulaire, le dater, le signer et le faire parvenir au bureau communal le dernier mercredi du mois concerné **au plus tard à 15h00**, par courrier postal, déposé au bureau communal, par e-mail ou encore par fax.

Par courrier ou déposé :
Administration communale de Chamblon - Rue du Village 1 - 1436 Chamblon

Par e-mail :
adm@chamblon.ch

Seuls les objets ou mobilier non fixes mentionnés ou apparentés à ceux de la liste seront ramassés.

Le prix forfaitaire par objet comprend : la prise en charge à l'extérieur de votre domicile, le chargement, le transport et le traitement selon les directives cantonales sur les déchets.

Le mobilier fixe tel que stores, portes, agencement de cuisine et salle de bain, carrelage, moquette, lino, bois de construction, sanitaire, déchets de chantier en tout genre etc., ainsi que les pneus seront à amener par vos soins et à vos frais à la STRID à Yverdon-les-Bains.

N'oubliez pas que les commerçants sont tenus de reprendre gratuitement les appareils électroménagers, car vous avez déjà payé la taxe de recyclage.

Par votre signature vous acceptez les conditions ci-dessus.

La Municipalité